

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES NON AUDITES

Etablis conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes
IFRS adoptées par l'Union Européenne

1^{er} janvier 2020 – 31 mars 2020

Groupe Air France-KLM

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)	- 3 -
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)	- 4 -
BILAN CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)	- 5 -
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)	- 7 -
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)	- 8 -
FLUX DE TRESORERIE LIBRE D'EXPLOITATION (NON AUDITE)	- 9 -
1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	- 11 -
2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2019	- 11 -
3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	- 13 -
3.1. COVID-19	- 13 -
3.2. Intervenues au cours de la période	- 14 -
3.3. Postérieures à la clôture	- 14 -
4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	- 15 -
4.1. Principes comptables	- 15 -
4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires	- 16 -
4.3. Utilisation d'estimations	- 16 -
5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	- 17 -
6. INFORMATIONS SECTORIELLES	- 17 -
6.1. Informations par secteur d'activité	- 18 -
6.2. Informations par secteur géographique	- 19 -
7. CHARGES EXTERNES	- 20 -
8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	- 21 -
9. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	- 21 -
10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	- 22 -
11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	- 22 -
12. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	- 23 -
13. IMPOTS	- 24 -
13.1 Charge d'impôt	- 24 -
13.2. Taux effectif d'impôt	- 26 -
14. TEST DE VALEUR D'ACTIF	- 25 -
15. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET CONCOURS BANCAIRES	- 26 -
16. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE	- 26 -
17. DETTE NETTE	- 27 -

Groupe Air France-KLM

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

<i>En millions d'euros</i>			
Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars	Notes	2020	2019 Retraité ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	6	5 020	5 942
Autres produits de l'activité		-	-
Produits des activités ordinaires		5 020	5 942
Charges externes	7	(3 396)	(3 707)
Frais de personnel	8	(1 916)	(1 972)
Impôts et taxes		(56)	(52)
Autres produits et charges	10	287	232
EBITDA		(61)	443
Amortissements, dépréciations et provisions	9	(754)	(729)
Résultat d'exploitation courant		(815)	(286)
Cessions de matériels aéronautiques		(1)	13
Autres produits et charges non courants	11	(45)	5
Résultat des activités opérationnelles		(861)	(268)
Coût de l'endettement financier brut		(102)	(106)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		7	12
Coût de l'endettement financier net		(95)	(94)
Autres produits et charges financiers	12	(666)	(92)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		(1 622)	(454)
Impôts		(173)	128
Résultat net des entreprises intégrées		(1 795)	(326)
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		(8)	2
Résultat net		(1 803)	(324)
<i>Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle</i>		(2)	-
<i>Résultat net : Propriétaires de la société mère</i>		<i>(1 801)</i>	<i>(324)</i>
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base		(4,22)	(0,77)
- dilué		(4,22)	(0,77)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

<i>En millions d'euros</i>		
Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars	2020	2019 Retraité ⁽¹⁾
Résultat net	(1 803)	(324)
Couverture des flux de trésorerie et coût de couverture		
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures et coût de couverture portée en autres éléments du résultat global	(1 506)	468
Variation de la juste valeur et coût de couverture transférée en résultat	586	(29)
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	185	(130)
<i>Total des autres éléments recyclables du résultat global</i>	<i>(735)</i>	<i>309</i>
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies⁽²⁾	495	108
Juste valeur des instruments de capitaux réévalués par le résultat global	(23)	(14)
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	(66)	(45)
<i>Total des autres éléments non recyclables du résultat global</i>	<i>406</i>	<i>49</i>
Total des autres éléments du résultat global, après impôt	(329)	358
Résultat global	(2 132)	34
- Propriétaires de la société mère	(2 130)	33
- Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	1

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

⁽²⁾ La réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies est composée de l'écart entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs pour (1 099) millions d'euros (Mars 2019 : 682 millions d'euros) et du changement des hypothèses actuarielles pour 1 594 millions d'euros (Mars 2019 : (574) millions d'euros) (voir note 16)

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

Actif		31 mars	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2020	2019
Goodwill		218	217
Immobilisations incorporelles		1 347	1 305
Immobilisations aéronautiques		11 465	11 334
Autres immobilisations corporelles		1 578	1 580
Droit d'utilisation		5 118	5 173
Titres mis en équivalence		299	307
Actifs de retraite	16	760	420
Autres actifs financiers		1 095	1 096
Impôts différés		325	523
Autres débiteurs		277	241
Actif non courant		22 482	22 196
Autres actifs financiers		433	800
Stocks et en-cours		691	737
Créances clients		1 565	2 164
Autres débiteurs		1 246	1 123
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	5 362	3 715
Actif courant		9 297	8 539
Total actif		31 779	30 735

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ) (suite)

Passif et capitaux propres		31 mars	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2020	2019
Capital		429	429
Primes d'émission et de fusion		4 139	4 139
Actions d'autocontrôle		(67)	(67)
Titres subordonnés		403	403
Réserves et résultat		(4 732)	(2 620)
Capitaux propres (Propriétaires de la société mère)		172	2 284
Participations ne donnant pas le contrôle		13	15
Capitaux propres		185	2 299
Provisions retraite	16	2 127	2 253
Passifs de restitution et autres provisions		3 803	3 750
Dettes financières	17	6 730	6 271
Dettes de loyers	17	3 078	3 149
Impôts différés		53	142
Autres créditeurs		498	222
Passif non courant		16 289	15 787
Passifs de restitution et autres provisions		783	714
Dettes financières	17	2 575	842
Dettes de loyers	17	970	971
Dettes fournisseurs		2 056	2 379
Titres de transport émis et non utilisés		3 447	3 289
Programme de fidélisation		867	848
Autres créditeurs		4 602	3 602
Concours bancaires	15	5	4
Passif courant		15 305	12 649
Total passif		31 594	28 436
Total capitaux propres et passifs		31 779	30 735

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Groupe Air France-KLM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Titres subordonnés	Réserves et résultats	Capitaux propres – Propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2018 retraité⁽¹⁾	428 634 035	429	4 139	(67)	403	(3 118)	1 786	12	1 798
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	308	308	1	309
Juste valeur des instruments de capitaux propres réévaluée par le résultat global	-	-	-	-	-	(14)	(14)	-	(14)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	63	63	-	63
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	-	-	357	357	1	358
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(324)	(324)	-	(324)
Résultat global	-	-	-	-	-	33	33	1	34
OCEANE	-	-	-	-	-	35	35	-	35
Autre	-	-	-	-	-	(4)	(4)	-	(4)
Au 31 mars 2019 retraité⁽¹⁾	428 634 035	429	4 139	(67)	403	(3 054)	1 850	13	1 863
Au 31 décembre 2019	428 634 035	429	4 139	(67)	403	(2 620)	2 284	15	2 299
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(735)	(735)	-	(735)
Juste valeur des instruments de capitaux propres réévaluée par le résultat global	-	-	-	-	-	(15)	(15)	-	(15)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	421	421	-	421
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	-	-	(329)	(329)	-	(329)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(1 801)	(1 801)	(2)	(1 803)
Résultat global	-	-	-	-	-	(2 130)	(2 130)	(2)	(2 132)
Autres	-	-	-	-	-	18	18	-	18
Au 31 mars 2020	428 634 035	429	4 139	(67)	403	(4 732)	172	13	185

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Les éléments de l'état du résultat global consolidé sont présentés nets d'impôts différés

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars	Notes	2020	2019
<i>En millions d'euros</i>			Retraité ⁽¹⁾
Résultat net des activités poursuivies		(1 803)	(324)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		754	729
Dotations nettes aux provisions financières		51	53
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		1	(20)
Résultats non monétaires sur instruments financiers		432	27
Ecart de change non réalisé		142	76
Résultats des sociétés mises en équivalence		8	(2)
Impôts différés		166	(135)
Pertes de valeur		21	-
Autres éléments non monétaires		48	(21)
Capacité d'autofinancement		(180)	383
(Augmentation) / diminution des stocks		22	(60)
(Augmentation) / diminution des créances clients		596	(399)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		(309)	(34)
Variation des autres débiteurs et créditeurs		153	1 299
Variation du besoin en fonds de roulement		462	806
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation (A)		282	1 189
Acquisitions de filiales et participations avec prise de contrôle, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(1)	-
Investissements corporels et incorporels (B)		(869)	(737)
Produits liés à la perte de contrôle de filiales ou à la cession de titres de sociétés non contrôlées	3.2	356	4
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (C)		11	40
Dividendes reçus		-	3
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		-	22
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(503)	(668)
Emission de nouveaux emprunts	3.2	2 710	508
Remboursement d'emprunts	3.2	(588)	(238)
Paievements des dettes de loyers (D)		(249)	(251)
Nouveaux prêts		(7)	(5)
Remboursement des prêts		4	4
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		1 870	18
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		(3)	7
Variation de la trésorerie nette		1 646	546
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture	16	3 711	3 580
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture	16	5 357	4 126

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

⁽¹⁾Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

FLUX DE TRESORERIE LIBRE D'EXPLOITATION (NON AUDITE)

Période du 1 ^{er} janvier au 31 mars	Notes	2020	2019
<i>En millions d'euros</i>			Retraité⁽¹⁾
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	<i>A</i>	282	1 189
Investissements corporels et incorporels	<i>B</i>	(869)	(737)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	<i>C</i>	11	40
Cash flow libre d'exploitation	<i>17</i>	(576)	492
Remboursement des dettes de loyers	<i>D</i>	(249)	(251)
Cash flow libre d'exploitation ajusté		(825)	241

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Groupe Air France-KLM

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le terme « Air France-KLM » utilisé ci-après fait référence à la société holding régie par le droit français. Le terme « groupe » concerne l'ensemble économique composé d'Air France-KLM et de ses filiales. Le groupe dont le siège social est situé en France, constitue un des plus grands groupes aériens mondiaux.

Son activité principale « Réseau » se compose du transport aérien de passagers sur vols réguliers et le cargo. Les activités du groupe incluent également la maintenance aéronautique, le transport de passagers sur vols « low cost » (Transavia) et toute autre activité en relation avec le transport aérien.

La société anonyme Air France-KLM, domiciliée au 2, rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris – France, est l'entité consolidante du groupe Air France-KLM. Air France-KLM est coté à Paris (Euronext) et Amsterdam (Euronext).

La monnaie de présentation du groupe, qui est également la monnaie fonctionnelle d'Air France-KLM, est l'euro.

2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2019

Sur le quatrième trimestre 2019, le Groupe Air France-KLM a mis en place de façon rétrospective les changements suivants conduisant à retraiter les périodes comparatives :

- Compensation clients

Le 17 septembre 2019, l'IFRIC, le Comité d'interprétation des normes IFRS, a publié une clarification sur IFRS 15 concernant les indemnités versées aux clients pour les retards et les annulations. Les indemnités pour les vols annulés ou retardés constituent une contrepartie variable du prix de vente au sens de la norme IFRS 15 et doivent donc être comptabilisées en réduction du chiffre d'affaires. Précédemment, le groupe comptabilisait ces paiements comme des charges dans le compte de résultat, et suivant la décision de l'IFRIC, a rétrospectivement changé la méthode de comptabilisation dans les états financiers consolidés à partir du 1^{er} janvier 2019.

- L'approche par les composants pour les pièces à durée de vie limitée

Une Pièce à durée de Vie Limitée (PVL) est une pièce majeure du moteur, qui en cas de panne, peut compromettre l'utilisation du moteur. En conséquence, par précaution, les constructeurs de moteurs définissent une durée de vie utile en cycles au-delà de laquelle les PVLs doivent être remplacées.

Le coût d'un jeu complet de PVLs est significatif et leur durée de vie (selon les pièces) s'étend de 3 000 à 40 000 cycles (un cycle correspond à un décollage et un atterrissage).

Le développement d'outils informatiques internes ainsi que l'analyse des données historiques a permis au groupe d'améliorer sa capacité à suivre plus précisément la comptabilisation des PVLs. Par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2019, le groupe a mis en pratique l'approche par les composants pour ces pièces. De ce fait, les coûts de maintenance doivent être capitalisés et amortis sur la durée de vie utile des PVLs exprimée en cycles.

Ces changements ont été appliqués de manière rétrospective sur les informations financières présentées au cours des périodes précédentes en accord avec l'IAS 8 « Méthodes Comptables, Changements d'Estimations Comptables et Erreurs ».

Pour des raisons de comparaison, les états financiers au 31 mars 2019 ont été retraités.

Groupe Air France-KLM

Impacts sur le compte de résultat consolidé

En millions d'euros Période du 1er janvier au 31 mars 2019	Comptes publiés	Approche par composant (PVL)	Compensation clients	Comptes retraités
Chiffre d'affaires	5 986		(44)	5 942
Charges externes	(3 751)		44	(3 707)
Frais de personnel	(1 972)			(1 972)
Impôts et taxes	(52)			(52)
Autres produits et charges	213	19		232
EBITDA	424	19	-	443
Amortissements, dépréciations et provisions	(727)	(2)		(729)
Résultat d'exploitation courant	(303)	17		(286)
Résultat des activités opérationnelles	(285)	17		(268)
Coût de l'endettement financier net	(94)			(94)
Autres produits et charges financiers	(71)	(21)		(92)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	(450)	(4)		(454)
Impôts	128			128
Résultat net des entreprises consolidées	(322)	(4)		(326)
Part de résultat dans les entreprises mises en équivalence	2			2
Résultat net	(320)	(4)		(324)
Résultat par action (de base)	(0,76)	(0,01)		(0,77)
Résultat par action (dilué)	(0,76)	(0,01)		(0,77)

Impacts sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions d'euros Période du 1er janvier au 31 mars 2019	Comptes publiés	Approche par composant (PVL)	Compensation clients	Comptes retraités
Résultat net	(320)	(4)		(324)
Autres éléments de la capacité d'autofinancement	684	23		707
Capacité d'autofinancement	364	19		383
Variation du besoin en fond de roulement	806			806
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	1 170	19		1 189
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(649)	(19)		(668)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	18			18
Effet des variations de changes sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants	7			7
Variation de la trésorerie nette	546			546
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture	3 580			3 580
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture	4 126			4 126

Groupe Air France-KLM

3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1. COVID-19

La propagation du COVID-19 à l'échelle mondiale durant le premier trimestre 2020 a eu et continue d'avoir un impact majeur sur le trafic aérien mondial. De nombreux pays ont pris des mesures de plus en plus strictes pour tenter de ralentir l'expansion de l'épidémie et ont imposé des contraintes sur les flux de voyageurs en provenance d'Europe. Par conséquent, le trafic aérien vers la plupart des destinations d'Air France-KLM a été et sera considérablement réduit, et ce jusqu'à 95% du trafic normal pendant une durée indéterminée.

La capacité siège-kilomètres disponible pour le réseau et le loisir a été réduite de 35,5% en mars 2020 par rapport à l'année dernière, soit une baisse de 11,0% au premier trimestre 2020 par rapport à l'année dernière.

En conséquence, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 5 020 millions d'euros, soit une baisse de 15,5% comparé à l'année dernière, décomposé en -16,7% pour le Réseau, -11,0% pour la Maintenance et -1,6% pour Transavia.

En parallèle, la réduction de la capacité de 11% en lien avec le COVID-19 et des initiatives spécifiques sur les coûts ont conduit à une baisse des charges externes du groupe qui s'élèvent à 3 396 millions d'euros, soit -8,4% versus mars 2019. Les charges externes excluant le coût du carburant sont en recul de 11,8% par rapport à l'année dernière. La dépense de carburant a seulement été réduite de 1,3% en raison des impacts négatifs de couverture, conséquence de la chute des prix du carburant.

De plus, du fait de la prévision de réduction drastique de la consommation de carburant, le groupe est en position de sur-couverture. Une charge de 455 millions d'euros, sans impact sur la trésorerie, a été comptabilisée en « Autres produits et charges financiers » au 31 mars 2020 à ce titre (voir note 12).

Le groupe a déjà pris un certain nombre de mesures fortes et continue de suivre de près et d'évaluer l'évolution de la situation. Elles comprennent, entre autres, la sécurisation de la trésorerie, la réduction des coûts, la revue des investissements, l'identification des opportunités de financement supplémentaires, le report du paiement du régime d'intéressement et de revenus variables et le report de projets internes afin de respecter les engagements en cours pendant la crise du COVID-19. Le groupe a aussi décidé d'arrêter l'exploitation de ses B747 (voir note 11) et ses A340 (voir note 3.3).

En mars 2020, pour sécuriser la trésorerie, Air France-KLM a annoncé avoir tiré sa ligne de crédit renouvelable pour un montant total de 1,8 milliards d'euros (voir note 3.2 Intervenues au cours de la période).

En complément, à partir du 23 avril 2020 Air France a mis en œuvre des mesures d'activité partielle et négocié un délai de paiement des charges sociales avec le gouvernement français. KLM a reçu le soutien du gouvernement néerlandais grâce à des « Mesures transitoires d'urgence pour l'emploi durable » (NOW), applicable à partir du 1^{er} avril 2020.

Les réductions de coûts estimées pour les deux sociétés sont de l'ordre de 350 millions d'euros par mois pour le second trimestre 2020. L'impact sera comptabilisé en « frais de personnel ».

En dépit de ces mesures, la performance financière d'Air France-KLM pour la période à venir va continuer d'être affectée par une sévère baisse des revenus, des ventes de billets et d'importants flux de trésorerie négatifs dans une mesure et pour une durée qui sont actuellement incertaines.

Par conséquent, le groupe Air France-KLM, Air France et KLM ont entamé des discussions approfondies avec leur gouvernements et institutions financières respectifs afin d'obtenir l'octroi des ressources qui leur permettront d'assurer et de maintenir des niveaux de liquidité adéquats, notamment dans le cadre de l'Encadrement Temporaire de la Commission européenne relatif aux aides d'État publié le 19 mars 2020.

Le 24 avril 2020, le groupe Air France-KLM a annoncé recevoir un soutien de l'état français et des institutions bancaires pour un montant de 7 milliards d'euros (voir note 3.3 Postérieures à la clôture).

L'Etat néerlandais a également affirmé son intention de soutenir le groupe KLM. Les discussions se poursuivent afin de finaliser les modalités d'un soutien additionnel.

D'autres financements par emprunt et / ou par capitaux propres pourraient être nécessaires à un stade ultérieur. Par conséquent, le groupe est en pourparlers continus avec les gouvernements français et néerlandais.

Groupe Air France-KLM

Dans ces circonstances, ces états financiers ont été préparés avec l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans le contexte actuel, le groupe a porté une attention particulière à la recouvrabilité (i) de ses impôts différés actifs (voir note 13 Impôts) et de ses actifs sectoriels (voir note 14 Tests de valeur d'actifs).

3.2. Intervenues au cours de la période

Cession des titres Amadeus

Le 9 janvier 2020, Air France-KLM a cédé ses titres restants de la société espagnole Amadeus IT Holding SA (« Amadeus ») pour un montant de 356 millions d'euros. Au 31 décembre 2019, la juste valeur des titres s'élevait à 360 millions d'euros. Dans la mesure où l'intégralité des 1,11% de détention d'Amadeus était couverte, l'impact de la transaction dans le compte de résultat est nul au 31 mars 2020. Le produit de cession est inclus dans la ligne « Produits liés à la perte de contrôle de filiales ou à la cession de titres de sociétés non contrôlées » du tableau des flux de trésorerie.

Emission obligataire & offre de rachat sur souches obligataires existantes

Le 10 janvier 2020, Air France-KLM a annoncé avoir réalisé avec succès le placement d'une émission d'obligations senior de 750 millions d'euros à 5 ans, assortie d'un coupon de 1,875% par an.

Une partie du produit net de cette émission a été utilisée pour financer, en tout ou partie, l'offre de rachat de souches obligataires existantes lancée par la Société le 6 janvier 2020 et finalisée le 14 janvier 2020. Sur les obligations existantes apportées à l'Offre de Rachat, 350 millions d'euros ont été acceptés, dont 311,2 millions d'euros d'Obligations 2021 et 38,8 millions d'euros d'Obligations 2022.

Lignes de crédit renouvelable tirées sur le premier trimestre 2020

Le 13 mars 2020, Air France-KLM a annoncé avoir tiré sa ligne de crédit renouvelable conclue le 29 avril 2015 et amendée le 6 novembre 2017 pour un montant total de 1,1 milliard d'euros réparti en deux tranches de 550 millions d'euros chacune. Ces tranches sont renouvelables successivement à la demande d'Air France-KLM par période de 1, 3 ou 6 mois jusqu'au 6 novembre 2022.

Par ailleurs, le 19 mars 2020, KLM a tiré, pour une période initiale de 6 mois, l'intégralité de sa ligne de crédit renouvelable conclue le 23 mai 2018 pour un montant total de 665 millions d'euros. Elle est renouvelable successivement à la demande de KLM par période de 1,3 ou 6 mois jusque mai 2024.

Le Groupe respecte les covenants liés à ces lignes de crédit au 31 mars 2020.

Ces montants ont été inscrits en dette financière à court terme au bilan au 31 mars 2020.

3.3. Postérieurs à la clôture

Aide l'Etat français

Le 24 avril 2020, l'Etat français et des institutions bancaires, ont annoncé s'être mis d'accord avec le Groupe Air France-KLM et Air France sur les différents volets d'un mécanisme de soutien dédié à Air France qui ont fait l'objet d'accords de principe en cours de finalisation :

Celui-ci comprend :

- Un Prêt Garanti par l'Etat français (« PGE ») d'un montant de 4 milliards d'euros octroyé par un syndicat de neuf banques à Air France-KLM et Air France. Ce prêt bénéficie d'une garantie de l'Etat français à hauteur de 90% et d'une maturité de 12 mois, avec une option d'extension à un ou deux ans, exerçables par Air France-KLM.

Groupe Air France-KLM

- Un prêt d'actionnaire de l'Etat français à Air France-KLM d'un montant de 3 milliards d'euros et d'une maturité de quatre ans, avec deux options d'extension d'un an consécutives exerçables par Air France-KLM.

Ce mécanisme de soutien, qui a été approuvé le 4 mai 2020 par la Commission Européenne, permettra au Groupe Air France-KLM de garantir à Air France les moyens de faire face à ses obligations en poursuivant sa transformation pour s'adapter dans un secteur que la crise globale va largement bouleverser.

Retrait anticipé des A340

Le 6 mai 2020, le Conseil d'administration a décidé de retirer les A340 de la flotte. L'impact de cette décision est estimé, à ce stade, à environ (70) millions d'euros. Le Groupe comptabilisera l'impact en « autres produits et charges non-courants » au deuxième trimestre 2020.

4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

4.1. Principes comptables

Principes de préparation des états financiers consolidés et référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2019 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette date.

Les états financiers consolidés doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2019. Les états financiers consolidés au 31 mars 2020 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2019, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 6 mai 2020.

Évolution du référentiel comptable

- **Normes IFRS, amendements applicables de façon obligatoire pour les états financiers 2020**

Amendements aux normes IAS 1 « Présentation des états financiers » et IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs »

Ces amendements qui définissent le terme matérialité donnent une indication sur l'information à inclure dans les états financiers, en fonction de son importance.

Amendements aux normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir »

Ces amendements visent à fournir des informations financières utiles pendant la période d'incertitude liée à la réforme des taux d'intérêt de référence (taux IBOR). Ils modifient certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture. Dans cette perspective, le groupe porte une attention accrue en ce qui concerne les modalités définies dans le cadre des nouveaux financements.

Les taux IBOR continuent à être utilisés comme des taux de référence dans les marchés financiers et sont utilisés pour la valorisation d'instruments financiers dont les dates de maturité excèdent la date de fin attendue de ces taux.

- **Textes potentiellement applicables au groupe, publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union européenne**

Amendement à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »

(Pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2020)

Cet amendement porte sur la définition d'une entreprise.

Groupe Air France-KLM

Amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers »

(Pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022)

Ces amendements clarifient le classement au bilan en courant ou non courant des passifs, et visent à promouvoir une approche cohérente de ce classement.

4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant sont caractérisés par une saisonnalité liée à un haut niveau d'activité entre le 1^{er} avril et le 30 septembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux normes IFRS, le chiffre d'affaires et les charges attachées sont reconnus sur leur période de réalisation.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Avantages au personnel

Les engagements nets sur régimes à prestations définies sont réévalués sur la base des taux d'actualisation et des justes valeurs des actifs de couverture à la date d'arrêté intermédiaire. L'impact net de ces réévaluations est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Des variations significatives des taux d'actualisation peuvent conduire le groupe à revoir d'autres hypothèses actuarielles afin de conserver une cohérence globale du jeu d'hypothèses.

4.3. Utilisation d'estimations

L'établissement des données financières consolidées intermédiaires, en conformité avec les IFRS, conduit la direction du groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux données financières consolidées concernant les actifs et passifs à la date d'arrêté des données financières consolidées ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principales estimations retenues par le groupe, décrites en note 4 de l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2019, concernent :

- Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés
- Programme de fidélisation Flying Blue
- Instruments financiers
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Contrats de location
- Actifs de retraite et provisions retraite
- Passifs et provisions de restitution pour avions loués
- Autres provisions
- Impôts courants et différés

La Direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Ainsi, les comptes consolidés de la période ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

Ces estimations comptables sont fondées sur les dernières informations fiables disponibles.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Groupe Air France-KLM

5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- Période du 1^{er} janvier au 31 mars 2020

Aucune acquisition ni cession significative n'a eu lieu au cours de la période close au 31 mars, 2020.

- Période du 1^{er} janvier au 31 mars 2019

Aucune acquisition ni cession significative n'a eu lieu au cours de la période close au 31 mars, 2019.

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Information par secteur d'activité

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du groupe.

Le groupe est organisé autour des secteurs suivants :

Réseau : Les revenus de ce secteur qui comprend le passage réseau et le cargo proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les commissions versées par les partenaires de l'alliance SkyTeam, les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information, ainsi que les opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs et aux transports de marchandises effectués pour le groupe par des compagnies aériennes tiers.

Maintenance : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

Transavia : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « low cost » de passagers réalisée par Transavia.

Autres : Les revenus de ce secteur proviennent de diverses prestations fournies par le groupe, non couvertes par les quatre autres secteurs précités.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement à l'EBITDA, au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ».

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Information par secteur géographique

- Activité par zone d'origine des ventes

Les activités du groupe par origine des ventes sont ventilées en huit zones géographiques :

- France métropolitaine
- Benelux
- Europe (hors France et Benelux)
- Afrique
- Moyen-Orient, Golfe, Inde (MEGI)
- Asie-Pacifique

Groupe Air France-KLM

- Amérique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane, Océan Indien, Amérique du Sud (CILA)

Seul le chiffre d'affaires par secteur d'activité est affecté par zone géographique de ventes.

- **Activité par zone de destination**

Les activités du groupe par zones de destination sont ventilées en sept secteurs géographiques :

- France métropolitaine
- Europe (hors France) et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient
- Amérique du Nord, Mexique
- Amérique du Sud (hors Mexique)
- Asie et Nouvelle Calédonie

6.1. Informations par secteur d'activité

- **Période close au 31 mars 2020**

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	4 285	1 138	242	53	-	5 718
Chiffre d'affaires intersecteurs	(7)	(645)	-	(46)	-	(698)
Chiffre d'affaires externe	4 278	493	242	7	-	5 020
EBITDA	(143)	98	(20)	4	-	(61)
Résultat d'exploitation courant	(729)	(3)	(82)	(1)	-	(815)
Résultat des activités opérationnelles	(775)	(3)	(82)	(1)	-	(861)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	1	-	(9)	-	(8)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(761)	(761)
Impôts	-	-	-	-	(173)	(173)
Résultat net des activités poursuivies	(775)	(2)	(82)	(10)	(934)	(1 803)

- **Période close au 31 mars 2019 (Retraité)⁽¹⁾**

<i>En millions d'euros</i>	Réseau	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	5 143	1 170	248	59	-	6 620
Chiffre d'affaires intersecteurs	(9)	(616)	(2)	(51)	-	(678)
Chiffre d'affaires externe	5 134	554	246	8	-	5 942
EBITDA	321	130	(15)	7	-	443
Résultat d'exploitation courant	(261)	45	(70)	-	-	(286)
Résultat des activités opérationnelles	(248)	45	(70)	5	-	(268)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	2	-	2
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(186)	(186)
Impôts	-	-	-	-	128	128
Résultat net des activités poursuivies	(248)	45	(70)	7	(58)	(324)

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

6.2. Informations par secteur géographique

Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- Période close au 31 mars 2020

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Transport	1 220	491	933	210	119	311	543	243	4 070
Autres recettes	81	36	32	14	5	24	11	5	208
Total Réseau	1 301	527	965	224	124	335	554	248	4 278
Transport	57	141	26	2	1	1	1	-	229
Autres recettes	-	-	(2)	-	-	3	2	10	13
Total Transavia	57	141	24	2	1	4	3	10	242
Maintenance	236	227	5	-	-	-	25	-	493
Autres	1	6	-	-	-	-	-	-	7
Total	1 595	901	994	226	125	339	582	258	5 020

- Période close au 31 mars 2019 (Retraité)⁽¹⁾

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux)	Afrique	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Transport	1 510	558	1 127	227	125	443	625	279	4 894
Autres recettes	84	38	43	15	3	35	11	11	240
Total Réseau	1 594	596	1 170	242	128	478	636	290	5 134
Transport	63	144	26	3	2	1	1	-	240
Autres recettes	4	(2)	-	-	-	-	4	-	6
Total Transavia	67	142	26	3	2	1	5	-	246
Maintenance	325	198	4	-	-	1	26	-	554
Autres	1	7	-	-	-	-	-	-	8
Total	1 987	943	1 200	245	130	480	667	290	5 942

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- Période close au 31 mars 2020

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) et Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
Réseau	307	794	416	611	830	478	634	4 070
Transavia	3	204	-	22	-	-	-	229
Total Transport	310	998	416	633	830	478	634	4 299

- Période close au 31 mars 2019

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) et Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen-Orient	Amérique du Nord, Mexique	Amérique du Sud, hors Mexique	Asie Nouvelle-Calédonie	Total
Réseau	379	990	453	675	955	542	900	4 894
Transavia	3	212	-	25	-	-	-	240
Total Transport	382	1 202	453	700	955	542	900	5 134

7. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		Retraité⁽¹⁾
Carburant avions	1 185	1 201
Affrètements aéronautiques	89	134
Redevances aéronautiques	387	434
Commissariat	164	187
Achat d'assistance en escale	359	410
Achats et consommations d'entretien aéronautique	614	652
Frais commerciaux et de distribution	194	250
Autres frais	404	439
Total	3 396	3 707
<i>Hors carburant</i>	<i>2 211</i>	<i>2 506</i>

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		
Salaires et traitements	1 343	1 352
Autres charges sociales	257	270
Charges de retraite à cotisations définies	170	157
Charges de retraite à prestations définies	76	66
Coût du personnel intérimaire	55	62
Charges d'intéressement	-	37
Autres	15	28
Total	1 916	1 972

Le groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de Retraite du Personnel Navigant). Ce plan multi-employeurs étant assimilé à un plan d'Etat, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies en « charges de retraite à cotisations définies ».

Suite aux impacts de la crise sanitaire du COVID-19, les principales filiales du Groupe Air France ont mis en œuvre des mesures d'activité partielle pour leurs salariés. Au 31 mars 2020, cette mesure impacte les « salaires et autres traitements » à hauteur de 49 millions d'euros.

Effectifs moyens de la période

Période du 1^{er} janvier au 31 mars	2020	2019
Pilotes	8 732	8 271
Personnel navigant commercial	22 149	21 712
Personnel au sol	52 115	51 828
Personnel intérimaire	2 398	2 980
Total	85 394	84 791

9. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		Retraité⁽¹⁾
Amortissements		
Immobilisations incorporelles	47	45
Immobilisations aéronautiques	319	299
Autres immobilisations corporelles	48	50
Droits d'utilisation	329	324
	743	718
Dépréciations et provisions		
Stocks	9	7
Créances	1	-
Provisions	1	4
	11	11
Total	754	729

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Groupe Air France-KLM

10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		Retraité⁽¹⁾
Production capitalisée	245	252
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(2)	(12)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	42	5
Système européen d'échange de quotas d'émission de carbone	(13)	(13)
Autres	15	-
Total	287	232

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		
Charges de restructuration	1	(3)
Autres cession d'actifs	-	6
Impact de sortie de la flotte des A380	(25)	-
Impact de sortie de B747	(21)	-
Autres	-	2
Autres produits et charges non courants	(45)	5

- **Période close au 31 mars 2020**

Impact de sortie des A380 de la flotte

Au 31 mars 2020, ce poste correspond à l'impact de la sortie anticipée des A380 de la flotte d'Air France, annoncée en 2019. Il correspond à l'accélération des amortissements de ces avions pour 25 millions d'euros (voir note 2.1 des états financiers annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019).

Impact de sortie de B747 de la flotte

Suite à la réduction drastique d'activité due au COVID-19, KLM a décidé d'arrêter l'exploitation de ses huit B747. Une dépréciation de 21 millions d'euros a été comptabilisée afin de les porter à leur valeur de marché estimée.

- **Période close au 31 mars 2019**

Autres cessions d'actifs

Au 31 mars 2019, ce poste comprend principalement la cession de la vente immobilière de l'école de Vilgénis en région parisienne.

Groupe Air France-KLM

12. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		Retraité⁽¹⁾
Produits des valeurs mobilières de placement	(1)	2
Autres produits financiers	7	10
Produits financiers	7	12
Intérêts sur dettes financières	(30)	(35)
Intérêts sur dettes de loyers	(65)	(66)
Intérêts intercalaires capitalisés	6	6
Autres éléments non monétaires	(13)	(9)
Autres charges financières	-	(2)
Coût de l'endettement financier brut	(102)	(106)
Coût de l'endettement financier net	(95)	(94)
Résultat de change	(148)	(63)
Instruments financiers et variation de juste valeur des titres revalorisés par le résultat	(450)	25
Dotation nette aux provisions	(2)	(1)
Désactualisation des provisions	(42)	(52)
Autres	(24)	(1)
Autres produits et charges financiers	(666)	(92)
TOTAL	(761)	(186)

⁽¹⁾ Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Produits financiers

Les produits financiers sont principalement constitués des produits d'intérêts des actifs financiers reconnus au taux d'intérêt effectif et des plus-values de cession des actifs financiers classés à la juste valeur par le compte de résultat.

Résultat de change

Au 31 mars 2020, le résultat de change inclut principalement une perte de change latente de 147 millions d'euros composée d'une perte de 79 millions d'euros liée au dollar US sur les passifs et provisions de restitution des avions loués et d'une perte de 54 millions d'euros au titre de la dette dollar US (32 millions d'euros), en francs suisses (23 millions d'euros) et en yen japonais (9 millions d'euros).

Au 31 mars 2019, le résultat de change inclut principalement une perte de change latente de 82 millions d'euros composée d'une perte de 55 millions d'euros liée au dollar US sur les passifs et les provisions de restitution des avions loués et d'une perte de 33 millions d'euros au titre de la dette dollar US (19 millions d'euros) et en yen japonais (11 millions d'euros).

Instruments financiers et variation de juste valeur des titres couverts

Au 31 mars 2020, ce poste comprend principalement le recyclage en compte de résultat de la valeur des sur-couvertures de carburant suite à la baisse d'activité telle qu'elle peut être anticipée dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19 pour (455) millions d'euros.

Au 31 mars 2019, ce poste comprend principalement un gain dû à la variation de juste valeur des actions Amadeus après couverture pour un montant de 24 millions d'euros et un gain sur la valeur temps non alignée des options dissymétriques à barrière pour un montant de 1 million d'euros.

Groupe Air France-KLM

Autres

Au 31 mars, 2020, cette ligne inclut principalement les primes payées sur le remboursement anticipé d'une partie des obligataires à échéance 2021 et 2022. Le montant total des primes s'élève à 21 millions d'euros (voir note 3.2 Evènements de la période).

13. IMPOTS

13.1 Charge d'impôt

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

- **Groupe fiscal français**

En France, le taux d'impôt sur les sociétés à 32.02% en 2020. La loi de Finances 2018 prévoit une baisse du taux d'impôt progressive sur les sociétés à 25.83% en 2022. Les déficits sont indéfiniment reportables. Toutefois, le montant des déficits fiscaux imputables chaque année est limité à hauteur de 50% du montant du bénéfice de la période au-delà du premier million d'euros. Le recouvrement des impôts différés actifs activés correspond à un horizon de 7 ans sur le périmètre fiscal français, en cohérence avec sa visibilité opérationnelle.

Avec la crise du COVID-19 actuelle, les perspectives de récupération de ces déficits sur les sept prochaines années ont été revues à la baisse, générant un abattement de 311 millions d'impôts différés actifs pour pertes fiscales par rapport à la position d'ouverture de l'exercice 2020. De plus, un montant de 308 millions d'euros d'impôts différés actifs n'a pas été reconnu au titre du premier trimestre 2020.

- **Groupe fiscal néerlandais**

Aux Pays-Bas, le taux d'impôt est de 25%. En 2019, il a été décidé que le taux d'impôt des entreprises néerlandaises serait réduit à 21,7% en 2021. Les déficits fiscaux peuvent être reportés sur une période de neuf ans sans limitation du montant de la récupération autorisée chaque année.

Au 31 mars 2020, le groupe fiscal néerlandais a reconnu des impôts différés actifs sur pertes fiscales pour un montant de 52 millions d'euros contre 97 millions d'euros au 31 mars 2019.

Groupe Air France-KLM

13.2. Taux effectif d'impôt

L'écart entre le taux d'imposition en France et le taux effectif d'impôt s'explique comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019
Période du 1^{er} janvier au 31 mars		Retraité
Résultat avant impôt	(1 622)	(454)
Taux d'impôt applicable en France	32,02%	34,43%
Impôt théorique selon le taux d'imposition en vigueur en France	519	156
Différence de taux d'imposition en France/ étranger	(47)	(12)
Eléments non déductibles ou non imposables	(16)	13
Impact du Taux d'Impôt Effectif	(308)	(34)
Variation des actifs d'impôts différés non reconnus	(311)	-
Impact du changement de taux d'impôt	(5)	-
Impact de la CVAE	(4)	(5)
Autres	(1)	10
Impôt	(173)	128
Taux d'impôt réel	-10,6%	28,0%

14. TEST DE VALEUR D'ACTIF

- **Au 31 mars 2020**

Conformément à IAS 36 Dépréciation d'actifs, une entité doit apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif. La crise sanitaire du COVID-19 et ses impacts économiques sur l'industrie aérienne constituent un tel indice, ainsi le groupe a mené ses tests au 31 mars 2020.

La valeur recouvrable des actifs des UGT a été déterminée par référence à la valeur d'utilité au 31 mars 2020. Pour ces UGT, les tests ont été réalisés sur la base d'un plan cible à cinq ans du groupe, établi par la direction. Ce plan est soumis à des incertitudes en lien avec la situation actuelle.

Le taux d'actualisation utilisé pour le test est le coût moyen pondéré du capital. Celui-ci s'élève à 6.8% à fin mars 2020, contre 5,9% à fin décembre 2019.

A l'issue du test précité, aucune dépréciation n'est à constater sur les UGT du groupe.

Une variation à la hausse de 50 points de base du coût moyen pondéré du capital n'aurait pas d'influence sur le résultat des tests par UGT du groupe évalués au 31 mars 2020. Une baisse de 50 points de base du taux de croissance long terme n'aurait pas non plus d'impact sur la valeur des UGT à cette date. Il en est de même pour une variation à la baisse de 50 points de base de la marge d'exploitation cible.

- **Au 31 décembre 2019**

Au 31 décembre 2019, aucune dépréciation n'a été constatée sur les UGT du groupe.

Groupe Air France-KLM

15. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET CONCOURS BANCAIRES

<i>En millions d'euros</i>	31 mars	31 décembre
	2020	2019
SICAV (actifs - instruments de dettes)	2 332	1 268
Dépôts (actifs - instruments de dettes) et comptes à termes	1 730	1 599
Caisses et banques	1 300	848
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 362	3 715
Concours bancaires	(5)	(4)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires	5 357	3 711

16. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE

Au 31 mars 2020, les taux d'actualisation utilisés par les sociétés pour le calcul des engagements de retraite à prestations définies sont les suivants :

	31 mars 2020	31 décembre 2019
Zone euro – durée 10 à 15 ans	1,47%	0,70 à 0,75%
Zone euro – durée 15 ans et plus	1,92%	1,15%

Les taux d'inflation utilisés sont les suivants :

	31 mars 2020	31 décembre 2019
Zone euro – durée 10 à 15 ans	1,30%	1,30%
Zone euro – durée 15 ans et plus	1,40%	1,40%

Le taux de durée dix à quinze ans concerne essentiellement les régimes situés en France tandis que le taux de durée quinze ans et plus concerne essentiellement le régime du personnel au sol KLM situé aux Pays-Bas.

L'impact de la variation des taux d'actualisation sur les engagements a été calculé en utilisant les analyses de sensibilité de l'engagement de retraite à prestations définies. Celles-ci sont mentionnées dans la note 29.2 des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Sur la même période, la juste valeur des fonds de couverture a diminué.

L'ensemble des éléments cumulés ont eu pour impact :

- Une augmentation de 355 millions d'euros du poste « actifs de retraite » du bilan (position nette active des plans),
- Une diminution de 140 millions d'euros du poste « provisions retraite » (position nette passive des plans).

Groupe Air France-KLM

17. DETTE NETTE

<i>En millions d'euros</i>	31 mars 2020	31 décembre 2019
Dettes financières courantes et non courantes	9 305	7 113
Dettes de loyers courantes et non courantes	4 048	4 120
Intérêts courus non échus	(64)	(62)
Dépôts relatifs aux dettes financières	(229)	(227)
Dépôts relatifs aux dettes de loyers	(94)	(91)
Impact des dérivés devise / dettes	(11)	4
Dettes financières (I)	12 955	10 857
Trésorerie et équivalent trésorerie	5 362	3 715
Valeurs mobilières de placement à plus de 3 mois ⁽¹⁾	108	111
Trésorerie nantie ⁽¹⁾	304	300
Obligations Triple A ⁽¹⁾	599	585
Autres	3	3
Concours bancaires courant	(5)	(4)
Liquidité (II)	6 371	4 710
Liquidités nettes (I-II)	6 584	6 147

(1) Inclus en "autres actifs financiers"

<i>En millions d'euros</i>	31 mars 2020	31 décembre 2019
Dette nette à l'ouverture	6 147	6 164
Flux de trésorerie libre d'exploitation, hors activités non poursuivies	576	(623)
Coupons sur dettes subordonnés distribués	-	26
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées	(356)	(13)
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées	1	1
Dettes de loyers (nouveau/ modification contrat)	114	589
Effet du change latent sur la dette de loyer avion enregistrée en résultat global	43	13
Variation de la conversion	59	48
Composante optionnelle des OCEANE	3	(46)
Autre	(3)	(12)
Dette nette à la clôture	6 584	6 147